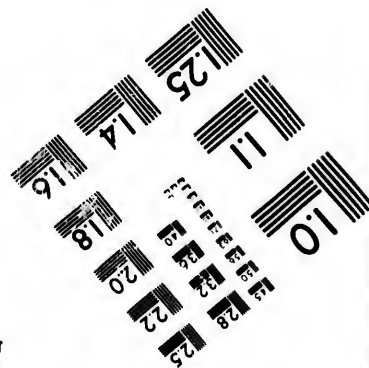
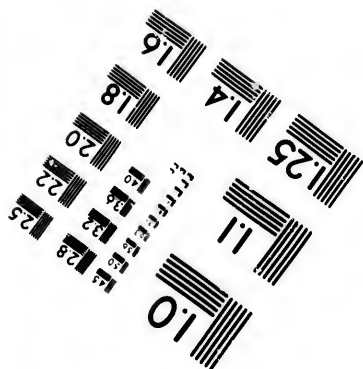
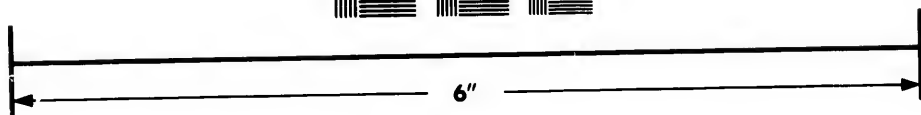
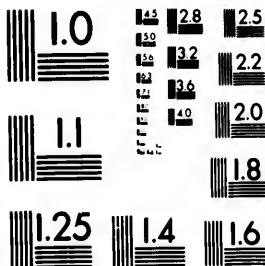


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

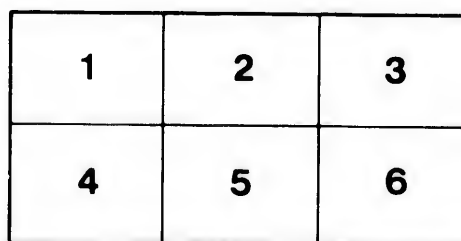
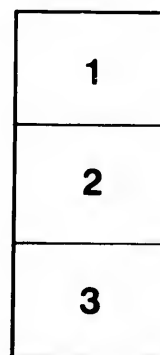
Library Division
Provincial Archives of British Columbia

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library Division
Provincial Archives of British Columbia

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
diffler
une
page

rata
o

elure,
à

NWP
998
C732

GUSTAVE LAMBERT

AU POLE NORD

CE QU'IL Y VA FAIRE

PAR

OSCAR COMETTANT

AVEC LA LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES COMITÉS

DE PATRONAGE

**Et une Carte des Mers polaires
par Malte-Brun.**



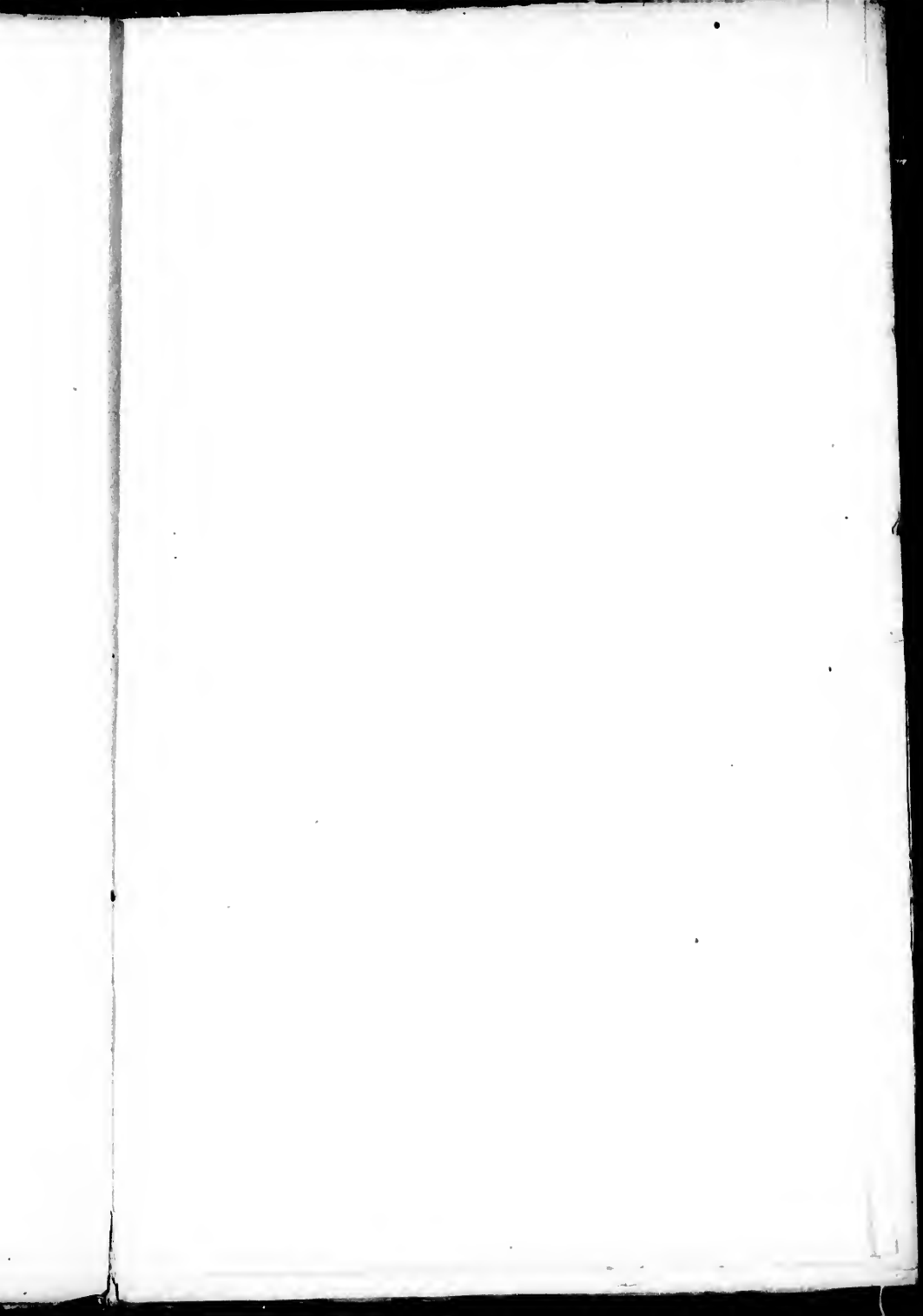
PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

—
1868





G

C

AV

GUSTAVE LAMBERT

AU POLE NORD

CE QU'IL Y VA FAIRE

PAR

OSCAR COMETTANT

AVEC LA LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES COMITÉS
DU PATRONAGE

Et une Carte des Mers polaires
par Malcz-Brun.



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS.

—
1868

NW P
998
C732

- Souscrivez-vous pour le pôle nord ?
- Oui, mais à deux conditions.
- Lesquelles ?
- D'abord, qu'on m'expliquera nettement ce que M. Gustave Lambert va faire au pôle nord.
- Ensuite ?
- Ensuite, qu'on viendra recevoir chez moi ma souscription.
- C'est tout ?
- C'est tout.
- Quelle que soit votre exigence, vous serez satisfait.

I

Il n'est personne en France, — et même un peu partout ailleurs, — parmi les gens intelligents, qui ne connaisse plus ou moins bien aujourd'hui le projet de M. Gustave Lambert, projet devenu national grâce à la Société géographique, à l'Institut de France, à l'appui de tous les corps savants, à d'augustes projections et au concours bienveillant de la presse.

Il s'agit de résoudre le plus grand problème géographique que notre siècle ait pu se poser, en se frayant une route nouvelle, d'après une théorie nouvelle, pour atteindre le 90° degré de

latitude nord, c'est-à-dire le point juste où se place l'axe idéal du globe.

La science n'a pas de patrie, je le sais; son domaine est l'univers, ses champs à cultiver les lois de la nature, ses cultivateurs l'humanité et la moisson la vérité qu'on ne saurait, Dieu merci, ni accaparer, ni exploiter par privilège, et qui est à tous quand un seul la découvre. Néanmoins je ne puis me défendre d'un mouvement d'orgueil à la pensée patriotique qu'un français, avec l'aide de quelques compatriotes, sur un bâtiment de notre pays fourni spontanément par le peuple, ira planter le drapeau de la France sur ce lieu mystérieux, dérobé aux investigations hardies des Ross, des Parry, des Franklin, des Austin, des Penny, des Haven, des Kennedy, des Beechey, des Kellet, des Ommaney, des Collinson, des MacClure, des Inglefield, des Kane, des Hayes, des Mac-Clinton, et de tant d'autres héros de la mer, que je ne désigne pas pour abrégé.

Mais, avant d'aller plus loin, voyons un peu qui est M. Gustave Lambert, quelles sont ses théories, ses patrons scientifiques et examinons avec rigueur quelle importance au point de vue du progrès de la science s'attache à son projet.

II

M. Gustave Lambert est un homme qui *veut aller* au pôle nord.

C'est déjà quelque chose qu'un esprit de cette trempe, même en France où ce ne sont pas les hommes d'initiative et d'énergie qui manquent.

Mais une volonté ferme, inébranlable, la passion des voyages, l'amour de la science et de la gloire poussé jusqu'au martyre, ne suffiraient pas à réaliser une semblable expédition et à inspirer la confiance de ceux qui voudraient l'appuyer.

Il faut ici que l'audacieux missionnaire de la science soit lui-même un savant, et qu'il ait fait ses preuves comme marin.

M. Lambert a tous ces titres.

Ancien élève de l'École polytechnique, il s'est distingué comme hydrographe et a fait un rude apprentissage de la mer, notamment dans un récent voyage dont le but spécial était une reconnaissance des mers arctiques du côté du détroit de Behring. C'est pendant sa croisière

dans les glaces, en étudiant les spectacles étranges qui se déroulaient à ses yeux, en scrutant les causes de tant de phénomènes posés comme des problèmes aux investigations de l'esprit, qu'il put en établir la règle théorique et le caractère pratique.

A la fois calme et passionné, il voulut se convaincre avant de se laisser croire, bien persuadé que si la foi religieuse suffit à soulever des montagnes, il faut autre chose que la foi scientifique pour renverser les montagnes de glace qui se dressent comme des barrières aux deux pôles du monde.

Il est des probabilités qui apparaissent à la raison avec toute la force, pour ainsi dire, d'une démonstration mathématique.

C'est par des inductions, mais des inductions appuyées sur la constatation de certains faits et fortifiées de rigoureux calculs, que M. Lambert établit sa théorie de l'insolation qui donnerait aux régions polaires alternativement un froid extrême et une chaleur extrême, en assurant la libre navigation de la Polynia.

C'est aussi en étudiant la marche des courants et en examinant la nature des banquises à l'extrémité du détroit de Behring, que ce

jeune savant finit par ne plus douter de la possibilité d'atteindre le pôle nord en suivant une route entièrement nouvelle, et que Cook, pourtant, avait considérée comme la meilleure.

Cette route est longue en partant d'Europe; mais qu'importe la longueur si le but peut être atteint!

Il s'agit d'abord de doubler le cap Horn, de traverser le détroit de Behring et d'aller droit sur les banquises au delà desquelles se trouve la Polynia ou mer libre polaire.

Durant les six mois de nuit où la lune, comme un phare qui se promène au-dessus de l'horizon, éclaire seule ces froids et ténébreuses solitudes, tout l'océan circumpolaire doit être gelé; mais durant les six mois de jour qui succèdent aux six mois de nuit, quand le soleil a remplacé l'astre blond, qu'il est *midi à toute heure*, la chaleur versée obliquement et calculée d'après les lois de l'insolation, permet d'affirmer qu'une immense débâcle se produit dans ces régions extrêmes. La débâcle du pôle nord a lieu, probablement en juin et juillet; c'est donc à cette époque de l'année que l'expédition devra se trouver assez avancée dans les

débris des banquises qui s'interposent, nous le savons, entre l'extrémité du détroit et la mer libre, pour profiter de son ouverture et planter le drapeau national au pôle même.

Mais quelle est l'étendue de cette banquise qui s'offre à la vue comme une croûte glacée dont on n'aperçoit aucune limite, et qui résiste en partie à la chaleur déversée par le soleil pendant les six mois de son apparition ?

A cette question nul ne saurait répondre que par des hypothèses.

M. Lambert pense que ce champ de glace n'est pas relativement très-étendu, et il compte le franchir par ses interstices ou en se frayant une route au moyen de la poudré et de la scie, à raison de trente à quarante kilomètres par jour.

En supposant que la banquise présente une étendue plus considérable que ne le pense le chef de l'expédition projetée, et qu'il avance moins rapidement dans les glaces, il hivernera.

S'il le faut, il fera comme Kane, il passera deux hivers dans les glaces, et il atteindra le pôle, si le pôle peut être atteint.

III

Mais l'examen auquel M. Lambert s'est livré de la nature des glaces dans ces parages, lui donné l'assurance qu'il les franchira sans grandes difficultés et presque sans danger. Dieu veuille qu'il en soit ainsi !

Dans le mouvement général de circulation des eaux qui joue sur la terre, nous dit M. Lambert, un rôle analogue à celui du sang artériel et veineux dans l'économie animale, on voit les eaux, évaporées par l'action des rayons solaires, se déposer sous forme de pluies, brouillards ou neiges, sur les hautes cimes de montagnes et dans les régions froides, et donner naissance à des glaciers qui se déchargent tantôt lentement, tantôt brusquement, pour produire les fleuves et retourner ainsi à l'état liquide, sous l'influence de cette même chaleur qui les avait engendrés. En combinant les conditions particulières de latitude et d'épaisseur atmosphérique, on se rend un compte exact de la hauteur à laquelle se déposent les neiges persistantes, depuis cinq mille mètres sous

l'équateur jusqu'au niveau de la mer dans les extrêmes régions froides du sud et du nord. Examinons la formation de ces zones de neige.

D'abord il se produit des masses agglutinées auxquelles on a donné le nom de *Nevés*. Ces masses de neige, d'une forme globuleuse ou granuleuse, perdent avec le temps cette physionomie pour passer à l'état de glace transparente. Sur cette glace s'accablent d'autres neiges qui à leur tour se transforment en nevé pour devenir glace. Le massif augmente ainsi prodigieusement dans les régions polaires, jusqu'à ce qu'un jour, avec un bruit de cataclysme, il se détache du roc où il a pris naissance pour rouler jusqu'à la mer, où il présente l'aspect d'une véritable montagne de glace, *ice-berg*, comme on dit en anglais. Quelques-unes de ces montagnes ont été mesurées; leur jauge était de plusieurs millions de tonnes et elles s'élevaient jusqu'à deux cents mètres au-dessus de l'eau; ce qui, avec la partie submergée, devait fournir un bloc de mille mètres d'épaisseur. Quand un navire se heurte contre quelqu'un de ces himalayes, ou que, poussés par le vent les *ice-berg* lui font un nouveau lit de procuste, c'est la mort.

Les montagnes de glace qui ne peuvent atteindre ces dimensions colossales qu'avec la collaboration d'une longue suite d'hivers, et à la condition d'avoir la terre ferme pour point d'appui, indiquent donc généralement la présence de terres assez rapprochées de l'endroit où on les observe; bien que quelques-unes de ces masses flottantes poussées par le vent comme des navires à voiles, se soient égarées jusqu'à la 40^e parallèle. Aussi est-ce surtout aux alentours du pôle sud, qui est une terre ferme et montagneuse, que l'on rencontre accumulées comme des forteresses imprenables, ces gigantesques glaciers ambulants. Voilà pourquoi il paraîtra toujours extrêmement dangereux, si non impossible, d'atteindre le pôle sud, et que tant de hardis navigateurs ont échoué dans leur tentative d'arriver au pôle nord par le passage connu entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, non moins que par le détroit de Smith

« Fuir les terres, » dit M. Gustave Lambert, « doit être la devise du marin polaire. »

IV

Le phénomène de la formation des glaces a un tout autre caractère à la mer.

En tombant à flocons pressés, par un froid de plusieurs degrés au-dessous de zéro, et par une température calme, elle n'a pas le temps de se dissoudre et forme sur la mer une sorte de bouillie qui, bientôt, se fige sur une petite épaisseur, en produisant une glace moitié franche et moitié nevé. Que le vent se lève, tout se brise alors et l'on dirait une mer de diamants. Chaque petit morceau de glace est entouré, comme une île de lumière, d'une certaine quantité d'eau douce qui ne se mêle pas à l'eau salée et fait ressortir par son opale le saphir des mers. Les rayons du soleil viennent irriser toutes ces flaques d'eau et brillanter la glace, en reproduisant sur une échelle illimitée à l'œil le phénomène des anneaux colorés de Newton. Mais en quelques instants le ton général perd la vigueur des nuances et tout s'harmonise sur une teinte pâle et lugubre comme un linceul de vierge.

C'est là, pour ainsi dire, la semence des banquises.

Que le thermomètre descende de plusieurs degrés encore et tout se coagule, moitié glace d'eau douce — transparente et verte, — moitié nevé, granuleux, neige agglutinée.

Si le froid continue, si sur cette première couche glacée la neige vient à tomber de nouveau en abondance, la crème s'épaissit et toute la mer se solidifie.

Et voilà comment il se fait que pendant l'hiver, dans la zone des froids, on peut, en traîneau, passer d'Asie en Amérique.

L'été, des craquements semblables à des décharges d'artillerie se font entendre sur tous les points à la fois; la glace se disjoint, s'agite, s'entre-choque, et forme ces immenses banquises, peu élevées, il est vrai, et peu profondes, que les navigateurs anglais ont appelées *ice-fields*. C'est cette glace n'émergeant pas plus d'un mètre au large, mais allant en s'épaississant vers les côtes, que M. Lambert compte faire sauter par la poudre, ou scier au moyen de scies spéciales dont l'action est rapide, quand il ne pourra pas la contourner.

Les théories de M. Lambert ont rallié les

hommes les plus compétents, et le chef de l'Etat, après un examen attentif du projet, en a manifesté sa haute et complète approbation. La Société de géographie, l'Association scientifique et météorologique de France, les plus illustres notabilités se sont constituées en comité de patronage, et une souscription nationale de un million est ouverte pour fournir aux moyens matériels de l'expédition. Chaque jour des comités se créent dans nos villes de France, entraînés par le noble but de l'expédition, le courage et la fermeté de son chef. Nous citerons au hasard Bordeaux, Orléans, Lyon, Marseille, Le Havre, Angoulême, Agen, Montpellier, Colmar, Nîmes, Narbonne, Versailles, etc., etc.

« Le progrès de la souscription en faveur de l'expédition française au pôle nord, disait le *Moniteur* du 1^{er} avril dernier, s'accuse chaque jour davantage. M. Gustave Lambert parcourt en ce moment le midi de la France pour y exposer son projet, et demander à l'initiative privée les moyens de réaliser une entreprise dont le succès honorera ceux qui l'auront préparée par le concours éclairé de généreuses sympathies. Sous l'impulsion du mouvement qui se produit en France, les Anglais viennent de re-

prendre leur projet d'expédition polaire; dans l'une des dernières séances de la Société royale géographique de Londres, un marin distingué, le capitaine Sherard Osborne, a insisté de nouveau sur l'importance d'une semblable expédition. De son côté, l'Allemagne, sollicitée par l'éminent géographe Petermann, fait des préparatifs pour gagner, dans les premiers mois de l'année prochaine, les mers du Spitzberg et se diriger de là vers les hautes régions boréales.

» Le chaleureux accueil que rencontre M. Gustave Lambert dans les villes du midi nous permet d'espérer qu'en France l'initiative privée ne se montrera pas moins vivace qu'elle peut l'être en Angleterre et en Allemagne. Déjà bon nombre de nos nationaux établis à l'étranger ont répondu à l'appel du comité de patronage, et il est arrivé de Chine, du Japon, du Maroc et de Madagascar de libérales souscriptions pour l'expédition au pôle nord. Ce serait là, s'il en était besoin, une preuve nouvelle que les Français conservent, hors de leur pays, la plus vive sollicitude pour les questions auxquelles s'intéresse la mère patrie. »

Nous sommes heureux de ces lignes du *Mo-*

niteur qui fortifient la confiance que nous avons dans le succès de la souscription. Mais pour en activer les résultats, peut-être y a-t-il encore quelque chose à faire.

J'ai osé rêver, pour patronner ce grand projet scientifique, non-seulement les savants aux dos voûtés par l'étude, aux fronts ridés en points d'interrogation, aux sourcils grisonnants et au crâne dénudé, mais encore et surtout cette moitié de notre espèce, à laquelle il ne manque jamais de cheveux, — elle en achèterait plutôt, — dont le corps tout mignon est un conservatoire de grâces, qui fait de sa faiblesse sa puissance même, et veut ce qu'elle veut dans la douceur et la timidité de ses ressorts délicats avec mille fois plus d'empire et d'énergie que les majors cravachons réunis de la Gascogne et de l'Alsace.

Ne soyez pas trop surpris. Vous vous ferez à cette idée, si vous n'y êtes déjà fait. Oui, j'ai osé rêver, pour seconder ce vaste projet d'expédition à la dernière et suprême conquête de notre globe terrestre, projet si poétique, si étrangement audacieux, si noble par le but et qui devra être si éminemment utile aux sciences par ses résultats en tous genres, l'appui des

femmes qui, elles aussi, ont droit d'aspirer pour leur part à l'héritage du patrimoine intellectuel de l'humanité, étant douées d'un esprit et d'une âme, c'est-à-dire ayant, avec l'intelligence, l'élevation des sentiments et l'amour du vrai et du beau.

Que n'a-t-on pas dit contre la femme autrefois, contre sa *vaine curiosité*, et que ne veut-on pas tenter à cette heure pour le perfectionnement de son intelligence?

« La femme. » d'après Sophie Arnould, « est » un grand enfant qu'on amuse avec des jeux, qu'on endoigt avec des louanges, et qu'on séduit avec des promesses. »

Mais les hommes, — c'est à eux que je le demande, — sont-ils plus sages, et les femmes n'ont-elles pas prouvé, en tout temps et partout, qu'elles pouvaient glorieusement s'associer aux plus glorieuses entreprises?

Sans être leur courtisan, on peut donc avancer qu'elles ne sont déplacées nulle part où, pour arriver à l'utile, il faut passer par l'enthousiasme.

J'ai cité Sophie Arnould; quelle autre autorité plus grande n'aurai-je pas en citant Fénelon :

« Les hommes (dit ce pieux évêque et il

» lustre écrivain) les hommes mêmes qui ont
» toute l'autorité en public, ne peuvent, par
» leur délibération, établir aucun bien effectif
» si les femmes ne leur aident à l'exécuter. »

Qu'elles viennent donc à notre aide les femmes qui ne se sentent pas indifférentes aux efforts héroïques de ces sublimes pionniers de la science, résolus pour une idée à affronter d'incalculables dangers et les plus pénibles labours, et qu'elles ne s'épouvantent pas de ce rôle nouveau de protectrices de la science.

Patrones habituelles des pauvres, des orphelins, de tout ce qui souffre et demande protection, il ne leur en coûtera qu'un sourire de plus pour devenir, quand elles le voudront, la source des inspirations les plus grandioses, les insligatrices du courage, les protectrices du génie.

Allez au fond du cœur de toutes les gloires, vous y trouverez l'image d'une femme.

Aussi je ne crois pas que la femme soit toujours « l'organe du diable » (saint Bernard). — « l'augmentatrice du péché » (saint Augustin), — « la malice auprès de laquelle toute malice est peu de chose » (saint Bonaventure). Et en dépit de saint Cyprien, quand il dit : « Qui se lie à une femme se prépare de

grands chagrins, » je souhaite vivement que tous les comités établis puissent s'allier toutes les dames qui comprennent la grandeur de l'entreprise et voudraient s'y intéresser en la propageant.

Je poursuis, car après tout ce qu'on a dit et écrit sur cette aventureuse conquête scientifique, j'espère être assez heureux pour fournir quelques nouveaux renseignements.

V

La conquête des deux pôles, inutile quant aux transactions commerciales, peut féconder toutes les sciences, rectifier bien des calculs, donner lieu à des observations nouvelles en rendant enfin l'homme maître du globe qu'il habite. Nous avons autour du pôle nord 800 millions d'hectares inexplorés, et le pôle sud est le centre de 1,400 millions d'hectares, vierges de tout regard humain. François Arago disait, en parlant des travaux de la science, que *l'inconnu est la part du lion*, plus que partout ailleurs, très-probablement, la part de l'inconnu serait considérable aux barrières du monde.

L'expédition au pôle nord sera surtout d'une

immense importance pour scruter les lois de la lumière, de l'électricité, du magnétisme, des vents, et déterminer l'aplatissement du pôle et la marche de certains courants, sans compter tous les sujets d'étude sous le rapport de la zoologie et de la botanique.

Nous n'exagérons rien en répétant ici que c'est aux pôles, témoins actuels de cette période glaciaire qui a joué un si grand rôle géologique dans l'histoire physique de notre planète, que sont déposées les clefs de nombreux mystères à dévoiler.

Que de gens s'imaginent que la mort règne avec le froid aux deux extrémités du globe, quand, au contraire, malgré le froid le plus extrême, ces régions nous apparaissent comme les grands dépôts de la vie organique, principalement de la vie animale qui s'y produit avec une exubérance inouïe et presque fantastique. Tout le monde sait que la mer Arctique est la froide patrie des diverses variétés de baleines, depuis surtout qu'elles ont été chassées des mers tempérées, où elles abondaient autrefois. Il est très-probable que la Polynia est le quartier général de ces grosses espèces, et de ce poissonnable, *devil-fisch*, si difficile à prendre et si peu

rémunérateur comparé à la paisible et huileuse *baw-head*. Celle-ci, depuis Jonas, ne mange ni hommes ni gros poissons et, modestement, se nourrit de petits crustacés rouges, aussi nombreux que les sables de la mer dans tous les gîtes baleiniers.

A côté de ces gigantesques cétacés, voici le morse ou vache marine, de la taille d'un grand bœuf normand, et qu'on rencontre par troupeaux recouvrant la mer sur des étendues de plusieurs kilomètres. Ils dorment sur l'eau, la tête penchée, ou se reposent en rangs pressés sur la glace, quand ils ne draguent pas au fond des eaux les crustacés qui composent le principal de leur alimentation.

Le veau marin se rencontre fréquemment aussi, mais isolé. Le nez en l'air, il reçoit voluptueusement la neige qui, par les temps calmes, tombe sous forme d'étoiles à six rayons. Quelque rusé qu'il soit, il se laisse prendre par l'ours blanc, carnivore ichthyophage, qui en fait sa nourriture favorite. Les griffes d'acier de ce féroce animal, si prodigieusement fort et qui brave tous les périls, pénètrent l'épaisseur du cuir du veau marin ou du morse, et les plaintes sourdes et lugubrement prolongées des victimes

viennent seules troubler le silence absolu de ces déserts de glace.

La morne fourmille dans les bas-fonds, où règnent de gigantesques crustacés et le saumon est si abondant aux embouchures des rivières de cette zone animale, que vers Okhost il est saisi par bandes dans les glaces au moment de la prise des eaux.

Partout tout s'agite, tout vit et tout mange avec glotonnerie dans ces lieux où l'homme, ce grand destructeur, n'a pu encore exercer ses ravages. Qu'on juge des myriades d'êtres qu'il faut à l'appétit de ces êtres se dévorant les uns les autres en vertu de la loi du plus fort! Les plus gros mangent les moyens, ceux-ci les plus petits, et les plus petits les infusoires qui, à leur tour, se substantent de matières organiques élémentaires nées de la substance de vie dont la mer Arctique est saturée. La mer, par moments, nous dit M. Lambert, est tellement chargée de corps organiques élémentaires, qu'elle devient grasse et comme huileuse au toucher.

Les airs ne sont pas moins habités que les eaux dans cette immense usine animale de la création.

L'alouette des glaces, qui ressemble à la nôtre,

reconvre parfois des surfaces de plusieurs hectares.

Les palmipèdes du genre canard, notamment l'eider, se rencontrent en bandes dont l'aspect étourdit, nous dit notre navigateur. Dans l'air, cela forme d'épais nuages; sur l'eau, ils se serrent les uns contre les autres, à tel point, qu'au moment où ils battent de l'aile pour s'enlever, ils se culbutent et sont forcés de s'étagér sur plusieurs rangs, comme des escadrons aériens. Les escadrons parlent avec des bruits d'ailes comme un ouragan de plumes.

Et tout cela se nourrit de poissons!

En vérité, dit M. Lambert, qui a tout observé par lui-même, la vie animale des régions polaires est d'une intensité qui dépasse toute limite.

Le botaniste ne trouvera pas au pôle un champ d'observations moins riche que le zoologiste.

La vie végétale, sous-marine et terrestre, doit être étonnamment intense durant l'été, dans la zone des plus grands froids.

Pendant l'hiver même, elle ne disparaît pas entièrement partout.

En effet, dans leur hivernage au port Foulque, vers le 78° degré de latitude, les compagnons de l'intépide américain Hayes, ont pu

tuer six cents rennes, qui, on le sait, sont herbivores. Ces animaux se nourrissent, par des températures de plus de 50 degrés au-dessous de zéro, de certaines mousses qu'on découvre sous la neige.

Si M. Lambert peut atteindre le pôle nord, et si ce pôle se trouve sur un îlot, des fouilles seront pratiquées et fourniront des éléments d'une valeur inappréciable à la géologie et à la paléontologie. Mais même sans aller sur ce point extrême, avec des sondages dans certains lieux des côtes boréales, on peut arriver à établir la stratification des terrains et à déterminer leur nature.

Il y a peut-être quelque part dans ces zones, conservées comme les bibles de la nature, des spécimens d'animaux ou de végétaux qui serviront de jalons à la science; peut-être découvrirait-on de ces fossiles antédiluviens aux dents d'ivoire dont chacune d'elles pesait soixante-dix kilogrammes; peut-être aussi d'autres colosses dont Cuvier n'a jamais soupçonné l'existence. L'inconnu est là partout qui sollicite l'ardente curiosité de la science.

Laplace a pu considérer les régions polaires comme les premières parties de notre globe qui

se soient refroidies, les premières, par conséquent, qui aient servi de lieu de production à des êtres organisés, rudimentaires d'abord, puis plus complexes et perfectionnés jusqu'à l'homme.

Quel vaste horizon de conjectures, et combien la science qui cherche par l'observation et le calcul à reconnaître les lois du Créateur est grande et sainte !

« Ces lois, nous dit éloquemment M. Lambert, qui permettent de prophétiser la nature et la venue d'un phénomène, qui donnent à notre certitude le *critérium* particulier de la prévision, seul *critérium* incontestable, n'ont pas alors le sens grammatical de ce mot de *lois*, ou conventions provisoires édictées par le caprice d'une majorité, qu'une autre majorité peut transformer à la suite et à son gré, de son souffle non moins capricieux. Les lois naturelles ne se voient pas, elles se démontrent, et la pénalité qui résulte de leur violation par suite de notre ignorance, s'établit dans la pratique des faits en vertu de leur police propre ; la douleur, le mal, c'est la transgression de la loi, c'est l'ignorance. »

Mais nous en avons dit assez sur l'importance

scientifique de l'expédition qui se prépare, que la France encourage et dont l'étranger suit les progrès.

Voyons maintenant quels sont les moyens d'exécution qui devront être employés pour assurer, autant que possible, le succès de l'entreprise.

VI

Nous avons eu sur ce sujet un long et très-intéressant entretien avec M. Gustave Lambert qui a répondu avec une bienveillance extrême aux questions de détail que nous lui avons adressées.

On comprend que pour une campagne de ce genre, il faille un armement spécial.

Le personnel de l'équipage ne doit pas être le même que pour des traversées ordinaires, pas plus que les provisions de bouche, l'équipement des hommes, l'aménagement du navire et le navire lui-même.

Jusqu'à dans ces derniers temps on avait cru que de petites embarcations étaient plus favorables que de grands navires pour des excursions boréales. Il ne faut rien exagérer. Un navire de

600 à 700 tonneaux paraît offrir les avantages désirables, s'il est muni d'une petite machine à vapeur dont on ne fera usage que dans les régions extrêmes et seulement quand les circonstances l'exigeront impérieusement. L'économie du combustible difficile sinon impossible à renouveler dans ces parages — M. Lambert entrevoit qu'on pourrait remplacer le charbon par l'huile de baleine — impose cette réserve.

Que le navire soit plus ou moins bon marcheur, cela importe peu, dès qu'on arrive aux banquises, dans lesquelles on ne peut jamais avancer que très-lentement. Ce qu'il faut, c'est que le bâtiment soit aussi solide que possible, qu'il évolue facilement, qu'il n'ait qu'un faible tirant d'eau et qu'il possède un avant formidable de défense, en état de lutter contre les glaces sans que l'étrave soit coupée ni démolie.

Pour satisfaire à ces conditions, le bâtiment sera court et très-large de flanc.

Afin d'envoyer le moins possible les hommes dans la mâture où ils pourraient être saisis par le froid et tomber, on adoptera le système des doubles vergues.

Avec cela, beaucoup de croisure et peu de guindant, c'est-à-dire d'élévation de voiles.

On s'attachera à éviter les frottements pour le passage des manœuvres toujours couvertes de verglas.

Un épais soufflage extérieur, des parois assez bas pour que la mer se détache de partout à tous les yeux ; le pont libre, six pirogues baleinières et un abri spécial pour le timonier, voilà pour l'extérieur.

A l'intérieur, on emploiera le système des compartiments étanches.

Grâce à ce système de construction qu'il serait désirable de voir adopter généralement, si la coque du navire se trouvait enfoncée sur un point par le choc de la glace, un compartiment seul se remplirait d'eau et le navire ne coulerait pas.

Au lieu du logement étroit et insalubre réservé d'ordinaire aux matelots, le navire boréal, en vue d'un hivernage, doit offrir à l'équipage un vaste logement où chaque homme aura sa cabine à l'abri de tout courant d'air.

Un circuit tubulaire entretiendra, par la vapeur, une température moyenne, en même temps qu'un séchoir recevra les vêtements des hommes venus du dehors ; car par ces froids intenses, la laine humide, imprégnée de ce

qu'on a pittoresquement appelé la *funée du froid*, ne sèche pas au grand air.

VII

Passons à la composition de l'équipage.

1° Le chef de l'expédition, *maître après Dieu*, suivant la formule ordinaire. Cette formule reçoit ici son application la plus rigoureuse, car la réussite dépend du chef, de sa fermeté, de sa prudence, de son instruction, de son expérience, du respect et de la confiance qu'inspirent ses ordres.

2° Six officiers, dont un second du capitaine et cinq officiers de quart, chargés, en outre du service habituel du bord, des divers services scientifiques.

3° Trois médecins chargés à la fois du service médico-hygiénique et des sciences naturelles.

4° Six maîtres d'équipage ou matelots d'élite.

5° Quatre maîtres spéciaux pour la machine.

6° Douze matelots de choix, volontairement engagés, en bon état de santé, résolus, ayant ou n'ayant pas vu les glaces, âgés de vingt-cinq à quarante-cinq ans.

7° Dix-huit hommes de professions variées, tels que forgerons, tailleurs, terrassiers, cor-

donniers, menuisiers, etc, aidant au besoin à la manœuvre et un peu *Robinson* de leur nature, car il faut savoir s'ingénier et se décupler dans les explorations aventureuses.

8° Deux cuisiniers.

9° De deux à trois domestiques pour le service du capitaine, du second et des officiers.

En dehors du chef de l'expédition et des officiers plus spécialement attachés à la partie scientifique et qui offrent gratuitement leur concours, toutes les autres fonctions du bord seront rétribuées et largement rétribuées.

Chaque matelot est assuré d'un minimum de cent francs par mois.

Le minimum est de deux cents francs par mois pour les maîtres d'équipage et de trois cents francs pour les officiers baleiniers.

Mais ce salaire se trouvera sensiblement augmenté pour chaque homme qui fera son devoir, grâce à un système de récompenses et d'amendes, aussi équitables que propres à maintenir l'émulation. Voici ce système.

Tous les jours, devant l'équipage assemblé sur le pont, un officier donnera lecture des travaux accomplis la veille et signalera ceux qui se seront conduits de manière à mériter un éloge. Une prime est affectée à chaque service excep-

tionnel, suivant l'importance du service, ou pour récompenser un louable effort. Or, comme sur ce champ de bataille où l'homme combat pied à pied les difficultés d'une nature qui oppose sans cesse aux obstacles prévus, de nouveaux et terribles obstacles imprévus, le dévouement, la présence d'esprit, la vaillance, trouveront sans cesse aussi des occasions nouvelles de se manifester.

Contre ceux qui se montreraient timides devant le danger, incertains ou enclins à la désobéissance, M. Gustave Lambert ne veut opposer que le blâme et l'amende.

Les amendes imposées reviendront tout entières à l'équipage, grossissant ainsi, d'autant, la part des plus méritants.

VIII

Se garantir du froid tout en laissant libres les mouvements du corps, tel est le problème de l'équipement des hommes dans la mer Arctique.

Commençons par le bas du corps.

De grands bas d'une laine fine mais corsée. Par-dessus ces bas qui montent jusqu'aux genoux, de forts chaussons de laine. Par-dessus ces chaussons de nouveaux chaussons de même

éttoffe venant jusqu'à mi-jambe. Pour chaussure de par-dessus, de fortes bottes en cuir fourré arrivant jusqu'aux genoux, et dont la double semelle sera garnie de clous en cuivre, les clous en fer s'oxydant promptement à la mer.

Pendant les grands froids, il est ordonné de supprimer tout linge de corps en toile ou en calicot. Il est remplacé avec infiniment d'avantage par trois ou quatre chemises de laine d'épaisseurs différentes et superposées, la plus fine sur la peau. Un fort caleçon de laine, un paletot en peau d'animal, et par-dessus le paletot un vêtement enduit d'une substance imperméable qu'on obtient avec de la graine de lin, tel est le complément du costume, avec un bonnet en cuir fourré garni d'oreillettes à rabattements pour toute coiffure. Afin de garantir les mains qui, au contact de l'air, se gèlèrent en quelques secondes, on mettra des mitaines recouvertes de longs gants de cuir fourré.

Ajoutons que les cheveux et la barbe seront coupés aux ciseaux — le rasoir rendrait la peau trop sensible — tous les huit jours pour éviter les glaçons qui s'attachent aux cheveux et aux poils du visage quand ils sont longs.

Au pôle plusieurs raisons déterminent la suppression du vin et de l'eau-de-vie.

Donc point de ration pour personne de vin et d'eau-de-vie, remplacés comme boisson d'ordinaire par une certaine bière très-forte et très-stomachique fabriquée à bord.

Du thé et du café au gré des hommes qui, en outre, recevront aux heures de fatigue et d'épreuves du vin chaud, du punch et d'autres breuvages alcooliques ordonnés par l'hygiène.

Quant à la nourriture, elle se composera de soupe au café, de lard salé, de conserves, parmi lesquelles figurera l'extrait de viande (*Extractum carnis Liebig*); plus du bœuf salé et des pommes de terre en abondance, la pomme de terre étant antiscorbutique, et le scorbut étant toujours à craindre dans les longues campagnes en mer.

Avec cela du biscuit, et le plus souvent possible du pain frais.

L'hivernage dans une expédition telle que la comprend M. Gustave Lambert, est pour ainsi dire inévitable, et il serait presque fâcheux, à un certain point de vue, qu'il pût l'éviter.

Il faut donc supposer un laps de temps de six mois, au moins, pendant lequel le navire enclavé dans les glaces, l'équipage soumis au froid le plus intense, devra vivre à bord, conserver sa

santé et soutenir son moral avec les seules ressources du bord.

Dès que l'hivernage est décidé, le capitaine choisit l'endroit le plus favorable et prend les précautions nécessaires pour garantir autant que possible le vaisseau contre la trop grande pression des glaces. A cet effet on l'entoure d'une véritable fortification de charpente. Puis il est dégréé, recouvert en entier de grandes et fortes tentes, pendant qu'on fait, à l'intérieur, disparaître autant que possible, les angles formés par les cloisons, où se logerait la glace.

IX

Occuper le moral de l'équipage au profit de son instruction, est un des côtés les plus importants du programme de M. Gastave Lambert. Examinons ce programme :

Dès sept heures du matin, — les chronomètres seuls pourront indiquer les heures, puisqu'il sera *toujours nuit* là-bas, — il y aura conseil des officiers présidés naturellement par le capitaine.

Ensuite conseil d'hygiène par les médecins.

Puis on remontera les chronomètres, et des

observations météorologiques seront faites par les uns, pendant que d'autres présideront, sur le pont, aux exercices de gymnastique obligatoires.

La soupe au café sera servie alors.

Ce premier repas pris, le bâtiment se transformera en Sorbonne.

Des cours réguliers, sérieux, auront lieu pour l'instruction de tous les hommes. Les officiers et les médecins deviendront autant de professeurs de l'université du navire boréal.

Quelle instruction sera plus solide et plus variée : Cours de morale et de littérature; — Cours de mathématiques à différents degrés ; — Préparation aux grades de capitaine au long cours et de maître en cabotage ; — Cours d'astronomie, de physique, de chimie, de géologie, de minéralogie, de botanique, de dessin et de musique vocale. Pour les matelots sans aucune instruction, s'il s'en trouve, on fera des cours élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul.

Ce n'est pas tout.

Un journal, un vrai journal auquel je voudrais bien être abonné, littéraire et scientifique, ayant pour rédacteur en chef M. Gustave Lambert et pour collaborateurs tous ceux qui se sentiront capables d'écrire et dont les articles

seront acceptés, paraîtra tous les huit jours autographié, et sera distribué gratis à chaque homme.

Si le journal n'est pas politique, c'est que les changements de ministère perdent de leur intérêt au pôle et que l'agence Havas ne va pas jusque là.

M. Lambert qui, pour se distraire de ses travaux scientifiques alors qu'il était encore dans les écoles, a écrit six ou sept drames, trouvera dans les glaces polaires une belle occasion de se faire jouer.

Si, par une semblable latitude, le public ne reste pas froid aux représentations dramatiques, c'est qu'il y aura de la chaleur dans le style des drames.

On jouera aussi le vaudeville et peut-être même l'opérette afin que M. Offenbach étende son empire au-delà des mondes habités.

Enfin les livres d'une bibliothèque de choix seront mis à la disposition de tous, et il sera permis de faire la partie de dames, de dominos et d'échecs.

Les cartes seront rigoureusement prohibées, et défense expresse sera faite de jouer de l'argent.

X

.....
.....
Aux heures de mélancolie, de crainte, de regret ou de désespérance, quand l'âme émue vibre péniblement aux souvenirs qui lui sont chers, — la patrie, la famille, le soleil ! — et que l'esprit retourne au Créateur en l'implorant, le marin, au pôle, a pour temple les profondeurs du ciel étoilé, l'infini qui l'entoure de partout et le silence de la nature.

« Le ciel et la terre se taisent » écrit le poète philosophe de Child Harold « tout est concentré dans une vie intense, en laquelle il n'est pas un rayon, pas un souffle, pas une feuille qui n'ait sa part d'existence, et ne sente la présence de l'Être créateur et conservateur de toute chose. Alors s'éveille ce sentiment de l'infini que nous éprouvons dans la solitude, là où nous sommes *le moins seuls*; c'est la vérité qui s'infuse dans notre être et le purifie du moi personnel; c'est une vibration, âme et source de la musique, qui nous initie à l'Éternelle harmonie, répand autour de nous un charme pareil à la ceinture Conleuse de Cythérée, unissant toutes choses dans les lieux de la beauté, et qui désarmerait

jusqu'au spectre de la mort, si sa puissance était matérielle. Combien ils eurent raison, les anciens Persans, de lui donner de tels autels les hauts lieux et le sommet des monts-sourcilleux, et de ne point emprisonner dans des murailles le culte de l'esprit qui n'est honoré qu'imparfaitement dans des sanctuaires élevés par la main des hommes. Comparez vos colonnes, vos temples grecs ou gothiques, destinés à abriter des idoles, avec l'air et la terre, et gardez-vous de circonscrire la prière dans une étroite enceinte. »

Le marin polaire répétera ces graves et mélancoliques paroles, et dans le silence d'une nuit de six mois éclairée par la lune et les archipels d'étoiles qui peuplent l'Océan infini de l'éther, il chantera d'une voix douce et extatique avec le poète des *Mélodies irlandaises* :

« Il n'est rien de brillant que le ciel. L'éclat des ailes de la gloire est faux et passager comme les teintes pâlissantes des rois; les fleurs de l'amour, de l'espérance, de la beauté s'épanouissent pour la tombe : il n'est rien de brillant que le ciel. »

OSCAR COMETTANT.

LISTE

DES

COMITÉS DE PATRONAGE

INSTITUÉS JUSQU'À CE JOUR

DANS LES DIFFÉRENTES VILLES DE FRANCE

POUR L'EXPÉDITION AU PÔLE NORD

Sous le commandement de M. GUSTAVE LAMBERT

Le Chef de l'Etat, après un examen attentif du projet, en a manifesté sa haute et complète approbation, et en a autorisé l'expression publique.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

SON APPEL AU PUBLIC.

Depuis les voyages de Barentz, d'Hudson et de Baffin, vers le commencement du xvii^e siècle, de vains et nombreux efforts ont été tentés pour parvenir jusqu'au pôle nord.

Dans la première moitié de notre siècle, ces efforts ont redoublé d'énergie, en consacrant les noms principaux des deux Ross, de Parry, Franklin, Austin, Penny, de Haven, Kennedy, Belcher, Kellet, Ommaney, Collinson, Mac-Clure, Inglefield, Kane, Mac-Clintock, etc.

Le but spécial de la plupart de ces expéditions était de trouver un passage direct et commercial pour pénétrer de l'Atlantique dans le Pacifique, soit par le Nord-Ouest, soit par le Nord-Est.

A la suite de la douloureuse issue du voyage de Franklin, et au retour des expéditions envoyées à sa recherche, pendant plus de dix ans, on a paru abandonner tout nouveau projet.

En 1863, le capitaine de vaisseau Sherard Osborne, de la marine britannique, proposa une nouvelle tentative par le détroit de Smith, au nord du Groënland, en reprenant à peu près les traces de l'Américain Elisha Kane.

Ce projet, accueilli dès le début par de chaleureuses sympathies, fut combattu par le Docteur Augustus Petermann, géographe allemand, qui recommandait de préférence la route entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, en revenant à la voie de Barentz.

Aujourd'hui, un hydrographe et navigateur français, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Gustave Lambert, propose une direction entièrement nouvelle, par laquelle il n'a jamais été fait

aucune tentative, en partant du détroit de Behring pour atteindre la Polynia, mer reconnue libre, et, de là, le pôle nord même.

Ce projet, fondé sur des observations pratiques recueillies par M. Lambert lui-même bien au delà du détroit de Behring, étayé de considérations théoriques remarquables, et dont tout semble garantir l'exactitude, a rallié les suffrages des hommes les plus compétents.

Un comité de patronage a été constitué pour faire appel à tous ceux de nos concitoyens qui s'intéressent aux progrès de la science, et qui seraient heureux de voir une pareille entreprise menée à bonne fin à l'honneur du pavillon national.

L'importance scientifique exceptionnelle de cette expédition dont le succès inscrirait dans nos annales une date mémorable, puisqu'il s'agit de résoudre le plus grand problème géographique que notre siècle puisse se poser, nous fait espérer qu'en France on saura répondre à notre libre appel.

UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE EST OUVERTE :

Dans les bureaux de la Société de géographie (adresser les lettres à l'agent de la Société, rue Christine, 3).

Les fonds seront versés :

Au siège de la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, rue de Provence, 98, et chez les divers agents et correspondants de cette Société ;

Au Comptoir d'escompte, rue Bergère, 14, et dans les diverses succursales.

Dès que la souscription aura atteint le chiffre minimum jugé nécessaire pour une expédition d'un caractère exclusivement scientifique, il sera procédé à l'armement spécial d'un navire, par les soins de M. Gustave Lambert, chef de l'Expédition, sous le contrôle du comité de surveillance, et avec le concours technique d'un armateur qui sera désigné par le comité.

En sus du personnel maritime, des savants spéciaux seront attachés à l'Expédition.

Si le montant des souscriptions était insuffisant, il serait procédé au remboursement *intégral* de chaque souscription.

Au patronage de la *Société de géographie* est venu
se joindre celui de

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

LISTE DES NOMS

COMPOSANT LES DIVERS COMITÉS.

PARIS.

MM. D'Abbadie, membre de l'Institut ; D'Arzac, membre de l'Institut ; Babinet, membre de l'Institut ; Elie de Beaumont, membre de l'Institut, sénateur ; Becquerel, membre de l'Institut ; Edmond Becquerel, membre de l'Institut ; Emile Blanchard, membre de

l'Institut ; Edouard Charton, correspondant de l'Institut ; le marquis de Chasseloup-Laubat, sénateur, ancien ministre de la marine, président de la Société de géographie ; Michel Chevallier, membre de l'Institut, sénateur ; Augustin Cochin, membre de l'Institut ; Combes, membre de l'Institut, inspecteur général des mines ; Eugène Cortambert, conservateur des cartes à la Bibliothèque impériale ; Paul Balloz, directeur de *l'Annuaire universel* ; Mgr Darbois, archevêque de Paris ; Daubrée, membre de l'Institut, inspecteur général des mines ; Decaisne, membre de l'Institut ; Delannay, membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes ; Desnoyers, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum ; Ch. Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut ; Henri Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut ; Brooy de Lhuys, membre de l'Institut, sénateur, membre du Conseil privé ; Jules Duval, vice-président de la commission centrale de la Société de géographie ; le général Favé, commandant l'École Polytechnique, aide de camp de l'Empereur ; Faye, membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes ; Fremy, membre de l'Institut ; Claude Gay, membre de l'Institut ; Emile de Girardin ; le vicomte de la Guéronnière, sénateur ; Adolphe Guérault, député au Corps législatif ; Guizot, membre de l'Institut, ancien président du Conseil des ministres ; Havm, député au Corps législatif ; Herbet, conseiller d'Etat, ministre plénipotentiaire ; Langier, membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes ; Léonce de Lavergne, membre de l'Institut ; le général Lebent, aide de camp de l'Empereur ; Lefebvre-Durutte, sénateur, ancien ministre des travaux publics ; le duc de Luynes ; Malte-Brun, secrétaire général honoraire de la Société de géographie ; Xavier Marmier, membre de l'expédition du Spitzberg, bibliothécaire à Sainte-Geneviève ; Jules Marcou, membre du comité de la Société de géologie ; Mathieu, membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes ; Henri Martin, auteur de *l'Histoire de France* ; Charles Martins, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, correspondant de l'Institut, expédition du Spitzberg ; Charles Munoir, secrétaire général de la Société de géographie ; Alfred Maury, membre de l'Institut ; Milne-Edwards, membre de l'Institut ; Mgr Placé, évêque de Marseille ; Michel Poizat, ancien député, administrateur des chemins de fer du Nord et de Lyon ; De Quatrefages, membre de l'Institut, président de la commission centrale de la Société de géographie ; Regnault, membre de l'Institut ; Renou, membre de la Société de météorologie ; De la Roquette, doyen et président honoraire de la Société de géographie ; Roulin, membre de l'Institut, bibliothécaire de l'Institut ; Leon Say, administrateur du chemin de fer du Nord ; De Sauley, membre de l'Institut, sénateur ; Dortet de Tessan, membre de l'Institut ; De Vernonil, membre de l'Institut, président de la Société de géologie ; Yvon Villarcéan, membre de l'Institut, membre du bureau des Longitudes ; Vivien de Saint-Martin.

Comité de surveillance.

MM. Le marquis de Chasseloup-Laubat, président de la Société de géographie ; De Quatrefages, de l'Institut, président de la Commission centrale ; D'Abbadie, de l'Institut ; D'Avezac, de l'Institut ; Daubrée, de l'Institut ; Jules Duval ; Langier, de l'Institut ; Alfred Maury, de l'Institut ; Vivien de Saint-Martin ; Charles Munoir, *secrétaire-trésorier*.

AGEN.

MM. Lorette, préfet, *président honoraire* ; Noubel, député au Corps législatif, maire de la ville d'Agen, *président* ; L. de Trenquelléon, conseiller général, *vice-président* ; Magen, secrétaire de la Société d'agriculture, *vice-président* ; Aunac, membre du Conseil général ; Billard, ingénieur en chef ; Catulle, proviseur du lycée ; Crosson, inspecteur d'Académie ; Deserrimes, sous-intendant militaire ; Drème, premier avocat général ; Gladi, avocat ; Labat, conseiller à la Cour impériale ; De Laffore, avocat, adjoint au maire ; Lacroix, ingénieur en chef ; De Laflitte-Lajoannenne, conseiller général ; Lécrou, négociant, adjoint au

mière; Menue, vicaire général du diocèse; Marre, prêtre, sous-directeur de l'École Saint-Caprais; Massias, négociant, président du Tribunal de commerce; Oberkamp, propriétaire; Famin, directeur de la succursale de la Banque de France, *trésorier*; Peyronnet, professeur d'histoire au lycée, *secrétaire*.

AIX.

Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, *président honoraire*; MM. Vieille, recteur de l'Académie d'Aix, *président*; De Fonvert, président de l'Académie d'Aix, *vice-président*; De Saporta, secrétaire annuel de l'Académie, *vice-président*; Ch. de Ribbe, membre du Conseil municipal, *secrétaire*; Boissard, avocat général à la Cour impériale; Bonafous, doyen de la Faculté des lettres; Boyer l'abbé, professeur à la Faculté de théologie; Cabantous, doyen de la Faculté de droit; De Falhaire, président du Comité agricole; Léopold de Fabry, ancien capitaine d'artillerie; De Séranon, membre du Conseil municipal; Féraud Girard, membre du Conseil général; Claudio Jannet, avocat à la Cour impériale; Monnot des Angles, principal du collège d'Aix; Monan, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix; Pascal Roux, maire d'Aix; Rigaud, premier président de la Cour impériale d'Aix; Schlemmer, ingénieur des ponts et chaussées; Vidal, sous-préfet d'Aix.

ANGOULÊME.

MM. Péconnet, préfet de la Charente, *président d'honneur*; P. Suzerae de Forge, maire d'Angoulême, *président*; Bourzac, proviseur du lycée; Broquisse, conseiller municipal; Callaud, conseiller municipal; Carissan, professeur d'histoire; Chasseignac, secrétaire-général à la préfecture; Cuëlle, chef de division à la préfecture; Darns, ancien officier de marine, conseiller municipal; Dutemps du Gric, colonel, directeur de la fonderie de Ruelle; Hazard, adjoint au maire; Julien-Laferrière, officier supérieur de marine; Jure, administrateur des hospices; Lacroix, adjoint au maire; Victor Laurent, entrepreneur de travaux; Levert, ingénieur en chef; Liédot, ancien payeur, conseiller municipal; Lombardeau, sous-directeur de la fonderie de Ruelle; Montagne, chef d'institution; Nadaud, bibliothécaire de la ville; Saiyet, curé de la cathédrale; Taillasson, négociant; Tavernier, trésorier-payeur général.

AVIGNON.

MM. J. Verdet, ancien président de la Chambre de commerce, *président*; Marquis de l'Espine, président de la Société d'Agriculture de Vaucluse, *vice-président*; Henri Bertou, négociant, *trésorier*; Frédéric Fabre, directeur des Docks Vauclusiens, *secrétaire*;

MM. Nicolai, général, commandant la subdivision; Fréd. Granier, président de la Chambre de commerce, ancien député; De Bonvière, lieutenant-colonel du génie, en retraite; Gabr. Verdet, président du Tribunal de commerce; V. comte de Laborde St-Glar, ancien officier de marine; De Beaumefort, ancien officier; John King, négociant; Baron de Saint Laurent, ancien capitaine d'état-major; Émile Gondareau, négociant; Lanriol, docteur-médecin; Palun, adjoint à la mairie; De Banières, lieutenant de vaisseau; Brunet, peintre; Sainte-Benve, commandant du génie; Baron de Roubaix, propriétaire; J. Thomas, négociant; Hirschberg, sous-intendant militaire; Louis Cartier, propriétaire; Xavier Chapouen, armurier; Chabenud, négociant.

BÉZIERS.

MM. Maurice Lagarrigue, maire, *président*; Auguste Alengri, adjoint président du Cercle du commerce, *vice-président*; Lefebvre, conseiller municipal, directeur de la Société générale du commerce et de l'industrie, *trésorier*; Alfred Croizat, membre de la Société météorologique de France, *secrétaire*; Desaix (le baron), sous-préfet; Cavaillier,

président du Tribunal civil, conseiller municipal; Durivage, président du Tribunal de commerce, conseiller municipal; Ducos de la Hite, receveur particulier; Henry, juge de paix; Durand, archiprêtre, curé de Saint-Nazaire; Fabre, curé de Saint-Aphrodise; D'Estève, curé de Saint-Jaques; Reynis, curé de Saint-Jude; Jaubert, ministre des protestants et président de leur Société de secours mutuels; Ernest Perréal, président de la loge des Francs-maçons; Marthe, lieutenant de vaisseau en retraite; Maître, bâtonnier de l'ordre des avocats; Hortala, président de la Chambre des avoués; Carou, avocat, président de la Société archéologique; E. Giret, président de l'École de la Trinité; Eugène Genson, trésorier de la Société du Salon; Tronche, principal du Collège; Portes (l'abbé), directeur de l'École de la Trinité; Louis Bonnet, propriétaire, conseiller municipal; Cluchet, propriétaire, conseiller municipal; Rozier, notaire, conseiller municipal; David, inspecteur de l'exploitation des chemins de fer du Midi; Chauvisé, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Delton, ingénieur du service maritime; Lantéris, ingénieur des ponts et chaussées; Vinas, agent-voyer d'arrondissement; Gély neveu, négociant, juge au Tribunal de commerce; Louis Barrat, architecte; Casimir Lacroix, docteur en médecine; Paul Sabatier, propriétaire; Justin Heirisson, membre de la Société archéologique; Edmond Dufour, propriétaire; Prosper Delhon, docteur en médecine; les présidents des Sociétés de secours mutuels; carriers, tanneurs, anciens militaires, tailleurs de pierre, tonneliers, cultivateurs et laboureurs.

BOIS.

MM. De Sombeyran, préfet de Loir-et-Cher, *président*; Riffault, maire de Blois, *vice-président*; Alboise du Pujol, inspecteur de l'Académie; de la Bassetière; Besnard, président du Tribunal civil de Blois; Tony Blanchon, docteur-médecin, membre de la Société de Géographie; Duchalais, président du Tribunal de commerce de Blois; Dufay, docteur-médecin, à Blois; Jollois, ingénieur, président de la Commission météorologique de Loir-et-Cher; Maigné, trésorier-payeur général de Loir-et-Cher; Maitrot de Varennes, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Meurville, notaire, membre du Conseil général de Loir-et-Cher; de la Morandière, architecte; Pelletier, procureur impérial près le Tribunal civil de Blois; Pousset, banquier à Blois; Reber, professeur d'histoire et de géographie au Collège de Blois, membre de la Société des sciences et lettres de Blois; le comte de Sers, membre du Conseil général de Loir-et-Cher; le marquis de Vibraye, membre correspondant de l'Institut; Brillard, adjoint au maire de Blois, *secrétaire-trésorier*.

BORDEAUX.

MM. le Comte de Bouville, préfet de la Gironde, *président honoraire du Comité*; le comte de Kercado, membre de la Société linnéenne de Bordeaux, *président du Comité*; Abria, doyen de la Faculté des sciences de Bordeaux; Bellier, chef de la division centrale des chemins de fer du Midi; Bethmann, maire de la ville de Bordeaux; Blanchy, président du Tribunal de commerce; Brochon, conseiller à la Cour impériale; Cortès, membre du Conseil général de la Gironde; le général de division Danmas, sénateur; Des Montins, président de la Société linnéenne de Bordeaux; Dietz, négociant.

S. Em. Mgr Donnet, sénateur, archevêque de Bordeaux.

MM. Dubreuilh, adjoint au maire de Bordeaux; Hautreux, directeur des mouvements du port de Bordeaux; Jardi, inspecteur de la marine impériale, membre de la Société linnéenne de Bordeaux; Nath. Johnston, négociant; de Lacolonge, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; Adrien Léon, négociant; Henry Léon, négociant; Le Roy juge d'instruction, membre de la Société linnéenne de Bordeaux; Lespiault, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de Bordeaux; de Lioncourt inspecteur des douanes; Pastoureau,

ingénieur en chef des chantiers de l'Océan; Piganeau, banquier; Hatheau, commandant du génie; Roux, synde des assurances; Tartara, commissaire de l'Inscription maritime; Wolff, ingénieur des ponts et chaussées; Zevort, recteur de l'Académie de Bordeaux; Samy, préparateur d'histoire naturelle, membre de la Société linnéenne de Bordeaux, *secrétaire du Comité*; Jolivet, trésorier des Invalides de la marine, *trésorier du Comité*.

BOURG.

MM. Le Peintre, préfet de l'Ain, *président d'honneur*; Dupré, maire de Bourg, *président*; Rodet, président de la Société d'émulation, *vice-président*; Barlatier de Mas, ingénieur des ponts et chaussées, *secrétaire*; Tiersot, receveur municipal, *caissier*; D'Anferville, procureur impérial; Basin, ingénieur des ponts et chaussées; Blandart, ingénieur en chef des ponts et chaussées; De La Boulaye, membre du conseil général; Chanut, membre du Conseil municipal; Edmond Chevrier, adjoint, *vice-président de la Société d'émulation*; Dufour, membre du Conseil général, rédacteur du *Courrier de l'Ain*; Fournier, inspecteur des écoles primaires; Guillon, avocat, membre du Conseil général de l'Ain; Jarrin, secrétaire de la Société d'émulation de l'Ain; Jeandet, président du Tribunal, *président du Comité*; Millet, rédacteur du *Journal de l'Ain*; Munier, proviseur du lycée; Olivier, inspecteur d'Académie; Petetin, membre du Conseil municipal; Ernest Varenne de Penille, président du Conseil de préfecture; Vincent, directeur de l'École normale; André, maire de Pont-de-Vaux; Bas, maire de Saint-Trivier-de-Courtes; Bozonnet, maire de Montrevel; Chanel, maire de Treffort; Gallet, maire de Bâgé-le-Châtel; Convert, maire de Coligny; Convert, maire de Pont-d'Ain; Dombey, maire de Pont-de-Veyle; Jayr, maire de Ceyzériat; Mingret, maire de Grièges.

COLMAR.

MM. Dollfus-Ausset, géologue et manufacturier, *président*; Hadar, directeur de l'*Industriel alsacien*; Bourlot, professeur de mathématiques au lycée; Auguste Dollfus, président de la Société industrielle de Mulhouse; C. Dollfus-Galline, manufacturier à Mulhouse; Engel-Dollfus, vice-président de la Société des bibliothèques populaires; le docteur Faudel, secrétaire de la Société d'histoire naturelle de Colmar; Hiru, membre correspondant de l'Institut; Lefebvre, député au Corps législatif; Lesslin, propriétaire à Sainte-Marie-Anx-Mines; Liblin, directeur de la *Revue d'Alsace*; le docteur Penot, directeur de l'École supérieure de commerce; H. de Peyerimhoff, maire de Colmar; Renault, ingénieur des ponts et chaussées, à Belfort; Robin, ingénieur civil au Logelbach; Taehard, propriétaire à Niedermorschwiller; Charles Thierry-Mieg, manufacturier à Mulhouse; Charles Grad, *secrétaire*.

HAVRE.

MM. Joret des Closières, sous-préfet du Havre, *président honoraire*; E. Larue, maire du Havre, *président*; Mazeline niné, adjoint; Brument, adjoint; Collard, adjoint; Léon Brindeau, adjoint; Faron, commissaire général de la marine; Th. Ferrère, président de la Chambre de commerce; Buchère, président du tribunal civil; Meslay, vice-président du tribunal civil; Vaulogé, procureur impérial; E. Lecoq, président du tribunal de commerce; Durand, directeur de la douane; Herard, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Guillemaut, colonel, directeur de l'artillerie; Potel, lieutenant colonel, directeur du génie; Bazan, membre du conseil municipal; Barbel, assureur maritime; Emile Bossière, armateur; H. Carpentier, directeur gérant du *Courrier du Havre*; G. Cazavan, gérant du *Journal du Havre*, conseiller général et membre du conseil municipal; Fréd. de Conink, armateur; Fines, inspecteur principal des Douanes; Fontanès, président du Consistoire; Gaudibert père, de la maison Masurier le jeune et fils,

armateurs ; Guérand, avocat, membre du conseil municipal ; Guille-
nard, membre du conseil municipal et du conseil d'arrondissement ;
J. Heuzey Lunquier ; G. Labottière aîné, rédacteur du *Courrier du
Havre* ; M. Lecadre, oncle, médecin, président de la Société d'Etudes
diverses ; Lefebvre, président du Cercle d'Horticulture ; Le Minihy,
capitaine-expert du Tribunal de commerce ; Lennier, conservateur du
Musée ; Letellier, capitaine-expert du Tribunal de commerce ; Marcel,
notaire, membre du conseil municipal ; Masquelier, membre de la
Chambre de commerce ; Merville, syndic des courtiers ; Mignot, gérant
et rédacteur du journal *l'Arrondissement du Havre* ; Millet-Saint-Pierre,
assureur, archiviste de la Société d'Etudes diverses ; Nicole, directeur
de l'Exposition maritime du Havre ; Onizille, avocat, membre du con-
seil municipal ; Peulevey, avocat, membre du conseil municipal ; Jules
Peulvé, armateur, membre de la Chambre de commerce ; Albert Per-
quer, armateur ; Prudhomme, gérant du journal *l'Echo du Havre* ;
Robert Quesnel, armateur ; E. Regnier, directeur du Crédit Inyral ;
Hoquencourt, rédacteur du journal *l'Echo du Havre* ; Russell, de la
maison Thomas Lachambre et C^e, armateurs ; Felix Ribeyre, rédacteur
en chef du *Courrier du Havre* ; Santallier, rédacteur au *Journal
du Havre* ; Sauvion, proviseur du lycée ; Toussaint, avocat, bâ-
tonnier de l'ordre ; Wanner, armateur ; Winslow, armateur ; Wouters,
ancien président du tribunal de commerce, membre du conseil muni-
cipal et de la Chambre de commerce.

MARSEILLE.

MM. Armand, président de la Chambre de commerce, *président* ;
Morren, doyen de la Faculté des sciences, *vice-président* ; Léopold
Méuard, président de la Société de statistique, *vice-président* ; Léon
Vidal, annotateur de la Société de statistique, *secrétaire* ; Gibert, tré-
sorier de la Chambre de commerce, *trésorier* ; Aoust (l'abbé), profes-
seur à la Faculté des sciences ; Emile Barlatier, directeur du *Séma-
phore* ; Alphonse Baux, membre de la Chambre de commerce ; Henri Ber-
gasse, membre de la Chambre de commerce ; Emile Darier, négociant ;
Henri Estrangin, négociant ; Cyprien Fabre, membre de la Chambre de
commerce ; Falin, membre de la Société de statistique ; Faujoux, di-
recteur des forges et chantiers de la Méditerranée ; Jules Gimnig,
vice-président de la Chambre de commerce ; Grenier, proviseur du ly-
cée de Marseille ; Henricy-Bey, membre de la Société de Géographie ;
Maurin, docteur, secrétaire général de la Société de statistique ; Mayer,
directeur du *Nouvelliste* ; Etienne Mouttet, directeur du *Courrier de
Marseille* ; Henri Olive, rédacteur de la *Gazette du Midi* ; Ouvré, profes-
seur à la Faculté des sciences ; Pascal, ingénieur en chef des services
maritimes ; Benjamin Poucel, membre de la Société de statistique ;
Prou-Gaillard, membre du Tribunal de commerce ; Arthur Taylor,
sous-directeur des forges et chantiers.

MONTAUBAN.

MM. Prax-Paris, maire de Montauban, *président* ; Belvêze, capitaine
en retraite ; Biermann, ingénieur des ponts et chaussées ; De Broca,
président de la Société des sciences, lettres et arts du Tarn-et-
Garonne ; Buscon, juge de paix ; De Buisson d'Aussoune (le chanoine) ;
Cambou de Lavalette, juge ; Célières, secrétaire général de la préfecture
; De Cours de Labarthe, inspecteur d'Académie ; De Coustou-
Coysevox, directeur du *Moniteur de l'archéologue* ; Devals, archiviste,
secrétaire général de la Société archéologique ; Donmere, négociant ;
membre du Conseil municipal ; Henri D'Elhreil ; Forestié neveu, di-
recteur du *Courier de Tarn-et-Garonne* ; De France, officier de marine
en retraite ; Victor Garisson-Lacoste, président du Tribunal de com-
merce, *trésorier du Comité* ; Gustave Garisson, propriétaire ; Gruyer
le baron, trésorier-payeur général ; Louis Guiraud (le docteur) ; Lecroq,
proviseur du collège ; Moneau, directeur à la Faculté ; Nicolas, profes-

seur de philosophie; le général Plombin, commandant la subdivision; Portal, président de la Chambre de commerce; Pottier (l'abbé), président de la Société archéologique; Léon Rattier (le docteur), vice-président de la Société archéologique; Sarrut, procureur impérial; Schläsing, ingénieur en chef; Emmannel Solleville, vice-président de la Société des sciences; Eugène Taupiac, vice-président du Tribunal civil; La Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

MONTPELLIER.

MM. Donné, recteur de l'Académie, *président*; Gaston Bazille, adjoint au maire; Bertin, docteur en médecine, secrétaire-général de la Société de médecine et de chirurgie pratiques; Béchamp, professeur de chimie à la Faculté de médecine; Aug. Uimar, propriétaire; Camboulin, professeur à la Faculté des lettres; Castan, professeur agrégé, vice-président de la Société de médecine et de chirurgie pratiques; Frédéric Cazalis, conseiller de préfecture; Chancel, doyen de la Faculté des sciences; Germain, doyen de la Faculté des lettres; A. de Gimestons, propriétaire; Girbal, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Paul Glaize, avocat; Gras, directeur du *Messager du Midi*; Leenhardt, président du Tribunal de commerce; Henri Marès, membre du Conseil général; Marlon, professeur au lycée; Michel, ingénieur des ponts et chaussées; Henri Pagezy, président de la Chambre de commerce; Planchon, directeur de l'École de pharmacie; Pommier-Layrargues, propriétaire; Roche, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences; Kuhnoltz, propriétaire, bibliothécaire de la Faculté de médecine, *trésorier*; Lallemaud, professeur de physique à la Faculté des sciences, *secrétaire*.

NARBONNE.

MM. Amardel, adjoint au maire; Thomas Anger, capitaine au long cours; L. Berthomieu, officier de marine; Gabriel Birat, président de la Commission archéologique; Ch. de Stadien, président du Tribunal de commerce; Tournal, membre de la Société géologique de France.

NIMES.

MM. Boffinton, préfet du Gard, *président d'honneur*; Balnèlle, premier adjoint au maire de Nîmes, *président d'honneur*; Léonce Guiraud, président de la Chambre de commerce, *président*; Aurès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *vice-président*; Henri Michel, président du Tribunal de commerce, *vice-président*; l'abbé Azais, aumônier du lycée; Philippe Arnaud, banquier; Chardon, négociant, président de la Société d'horticulture; Marcellin Clavel, propriétaire-gérant du *Courrier du Gard*; Courcière, professeur de physique au lycée; Dombre, ingénieur en chef de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée; Flaissier aîné, négociant, président du conseil des prudhommes; Florest, procureur impérial; Garnier-Lombard, négociant; Samuel Guéria, négociant; Lenthéric, ingénieur des ponts et chaussées; Maumenet fils, banquier, membre de la Chambre de commerce; Mazel, docteur-médecin; Emile Mourier, propriétaire; Prosper Pallier, négociant, membre de la Chambre de commerce; Pélon, président de chambre à la Cour; Quénauld des Rivières, proviseur au lycée; Ernest Rédarès, avocat; Henri Révoil, architecte; Roman père, adjoint au maire; Rouvière-Cabane, négociant; Saguier-Toulon, négociant; Sambucy, notaire; De Soumay, général de brigade, commandant la subdivision du Gard; Alfréd Silhol, propriétaire; Thouvenot, ingénieur des ponts et chaussées; Ariste Vigbié, président du Consistoire; Adolphe Nègre, banquier, administrateur de la Banque, *trésorier*; Gustave Merle, avocat, *secrétaire*.

ORLÉANS.

MM. Dureau, préfet du Loiret, *président*; Viguat, maire d'Orléans, *vice-président*; Richault, président du Tribunal de commerce; de Sainte-

Marie, président honoraire à la Cour impériale, président de la Société des sciences et arts d'Orléans; Félix Parcher, président honoraire à la Cour impériale; Gernon, président de la Chambre de commerce; Boucher de Molandon, président de la Société archéologique de l'Orléanais; Sainjon, ingénieur des ponts-et-chaussées; Tranchau, proviseur du Lycée d'Orléans; Bouchet, directeur des contributions directes, à Orléans; Marlenot-Vayssié, capitaine au long cours; Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans, *trésorier-secrétaire du Comité*.

SAINT-ÉTIENNE.

MM. Francisque Balay, député au Corps législatif; Benoit Charvet, maire de la ville de Saint-Etienne; Palluat de Hessel, président de la Chambre de commerce; Ennemond Richard, de Saint-Chamond, vice-président de la Chambre de commerce; Antonin Robichon, fabricant de rubans, *trésorier du Comité*; Dupont, directeur de l'École des mines; le docteur Maurice, secrétaire-général de la Société impériale d'agriculture, arts, sciences et belles-lettres; Escoffier, entrepreneur de la Manufacture impériale d'armes; Elie de Montgollier, ingénieur au corps impérial des mines; Jantcol, président de la Société d'enseignement professionnel; Chapou, président de la Société du tir stéphanois; H. directeur de la Compagnie des mines; Cunil, avocat à Saint-Etienne; Antony Baraffon, fabricant de rubans; Mazerat, architecte de la ville de Saint-Etienne; De Hivière, directeur de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy; Vital de Rochetallée, propriétaire à Nantes; Claudius Gérentet, fabricant de rubans; Gerest, fabricant d'armes à Saint-Etienne; Charles Gaches, rédacteur en chef du *Mémorial de la Loire*; Bayle, directeur des houillères de Saint-Etienne; Vier, secrétaire du Comité des houillères; Eyraud, directeur des mines de la Chazotte; Lacroix, fabricant de rubans.

TOULON.

MM. Le commandant F. Maury, des Etats-Unis, *président d'honneur*; Jacquinet, vice-amiral, *président*; Audemar, maire; Baysseance, ingénieur de la marine; Hérad, commissaire général de la marine; Bruniquel, ingénieur des ponts et chaussées; Duval, lieutenant de vaisseau; Margolé, lieutenant de vaisseau en retraite, adjoint au maire; Noël, inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller municipal; Pons Peyruc, président de la Chambre de commerce; Richard, chef de bataillon du génie en retraite, président de la Société académique du Var; Thamaron, capitaine de frégate en retraite; Zurcher, lieutenant de vaisseau en retraite, capitaine du port de commerce, *secrétaire-trésorier du comité*.

TOULOUSE.

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres; La Société d'histoire naturelle.

MM. Daguin, professeur à la faculté des sciences, directeur de l'Observatoire, *président du Comité*; docteur Arnieux, médecin-major de 1^{re} classe; Barry, professeur à la faculté des lettres; Bonnal, directeur de la *Revue de Toulouse*; Clos, professeur à la faculté des sciences, directeur du Jardin des plantes, président de l'Académie des sciences; abbé Duilhé de Saint-Projet; docteur Desbarreaux-Bernard, professeur honoraire à l'École de médecine; baron Dupérier, conseiller général de la Haute-Garonne, président de la Société archéologique du Midi; docteur Filhol, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'École de médecine, maire de Toulouse; docteur Gourdon, professeur à l'École vétérinaire; Gousset, proviseur du Lycée impérial; Docteur N. Joly, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine; Lecomte, professeur à la Faculté des sciences; comte de Lorencez, général

de division; Louis de Malafosse, docteur Marchant, directeur de l'asile des aliénés, président de la Société de médecine, de chirurgie et de pharmacie; Ferdinand Pagès (de l'Arlégo); Armand Peyre, banquier; Jacques Pion, avocat; Paul de Rémusat; de Resseguier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux; docteur Rozy, professeur à la Faculté de droit; Houstan, recteur de l'Académie de Toulouse; le baron Ségur, procureur impérial; E. Trutat, conservateur du Musée d'histoire naturelle; Vaisse-Cliet, avocat, directeur de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres; Emile Cartailhac, membre de la Société géologique de France, *secrétaire du Comité*.

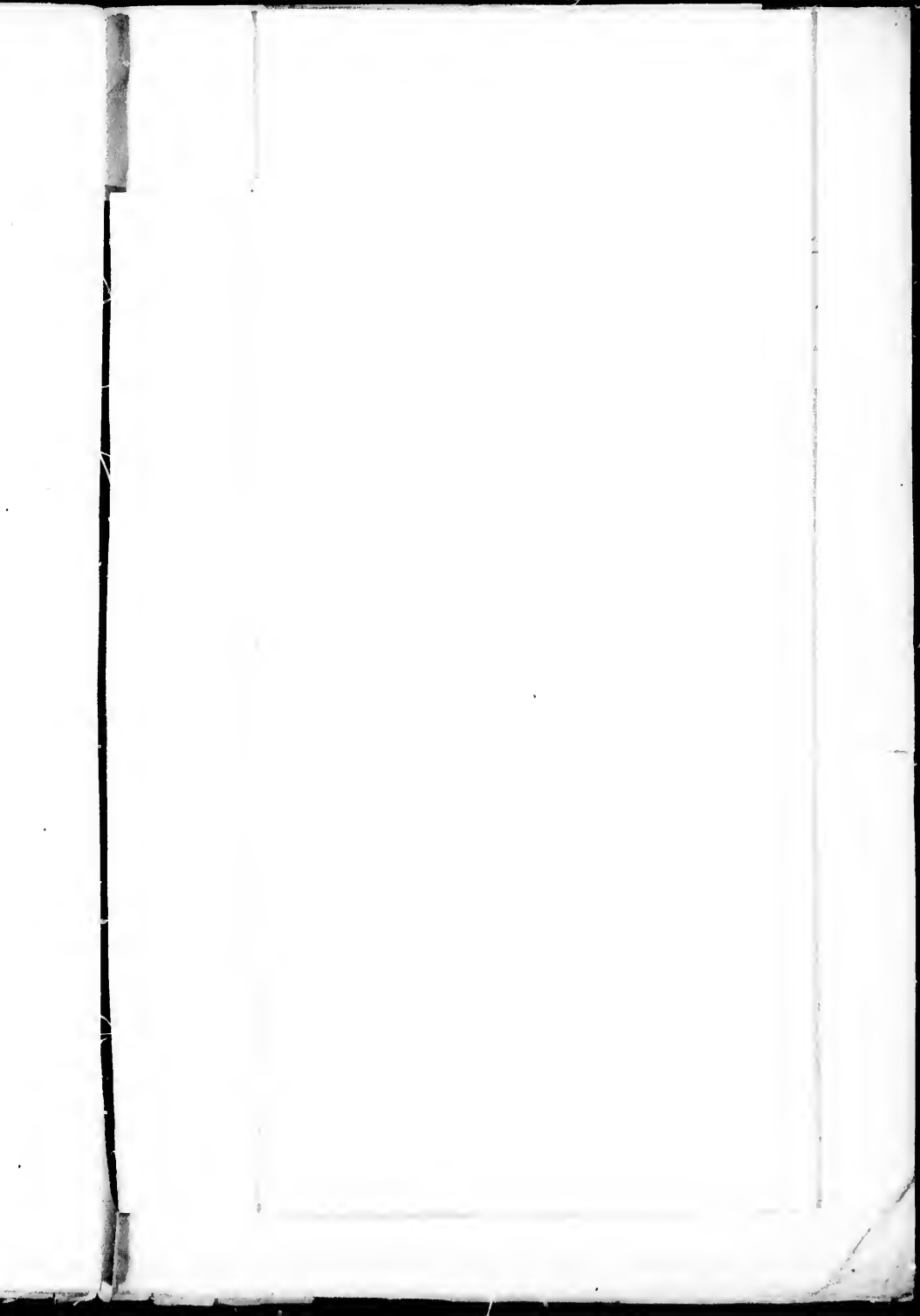
TROYES.

MM. J. Salles, préfet de l'Aube, *président*; D'Arlois de Jubainville, membre correspondant de l'Institut; Argence, maire de Troyes, *vice-président*; D'Auzon, membre du Conseil général; Ballet, *président* du Tribunal de commerce; Berthier-Roblot, *président* de la Chambre de commerce; Blerzy, inspecteur des télégraphes, *secrétaire*, Bonhomme, sous-préfet de Bar-sur-Seine; Cartreau (le docteur), maire de Bar-sur-Seine; Coffinet (l'abbé), membre de la Société académique de l'Aube; Cottel, sous-préfet de Bar-sur-Aube; Dufour-Bouquet, imprimeur; Dutreix, avocat; Félix Fontaine, manufacturier; Goyot, *vice-président* de la Société académique; Cossement (le docteur), conseiller d'arrondissement à Arais; Housset, proviseur du lycée; Gustave Huot, membre du Conseil général; Jardou, sous-préfet d'A. c's-sur-Aube; Jully, professeur de rhétorique; Lalou, trésorier payeur général, *trésorier*; Laquiance, sous-préfet de Nogent-sur-Seine; Lamoignon (le comte de), conseiller d'arrondissement; Lemonnier, professeur d'histoire; Albert Maurin, rédacteur en chef du *Napoléonien*; Menay, ingénieur en chef des mines; Mongeot, docteur en médecine à Bar-sur-Aube; Petit, avocat; Poletnich, maire de Nogent-sur-Seine; Quilliard, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Jules Ray, membre de la Société académique; Socard, rédacteur en chef de l'*Aube*; Symonet, substitut; Vauthier (le docteur), membre de la Société académique; Villémercuil (de), *président* de la Société académique, *vice-président*; Wartel, inspecteur d'Académie.

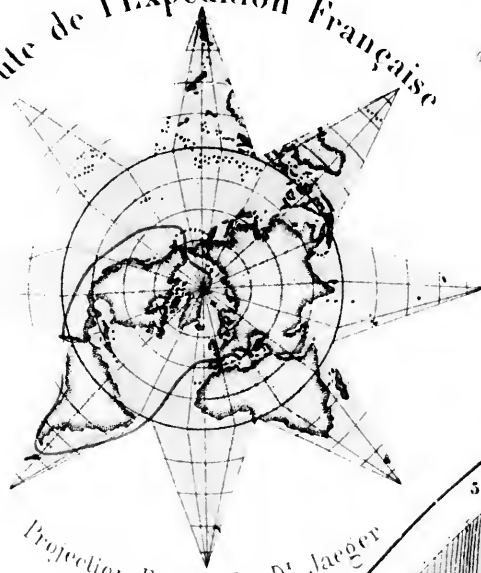
VERSAILLES.

MM. Ploix, maire de Versailles, *président*; Anquetil, inspecteur d'Académie; le docteur Berigny, *vice-président* de la Société météorologique de France; Edouard Charton, correspondant de l'Institut; Amédée Collas, *président* du Tribunal de commerce; Digard, *président* de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise; Guillemain, *président* du Tribunal civil; Joquet, proviseur du lycée; Lenient, directeur de l'École normale; Lerol, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles; René de Semalé, membre de la Société de géographie; Thibierge, *président* de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise; Oscar Comettant, homme de lettres, *secrétaire-trésorier*.

D'autres comités sont, au moment où nous mettons sous presse, en voie de formation; notamment à Tours, à Poitiers, à Perpignan, à Cette, à Arles, à Grenoble, à Lyon, à Mâcon, à Châlons-sur-Saône, à Dijon, à Valence, à Rouen, etc.



Route de l'Expédition Française

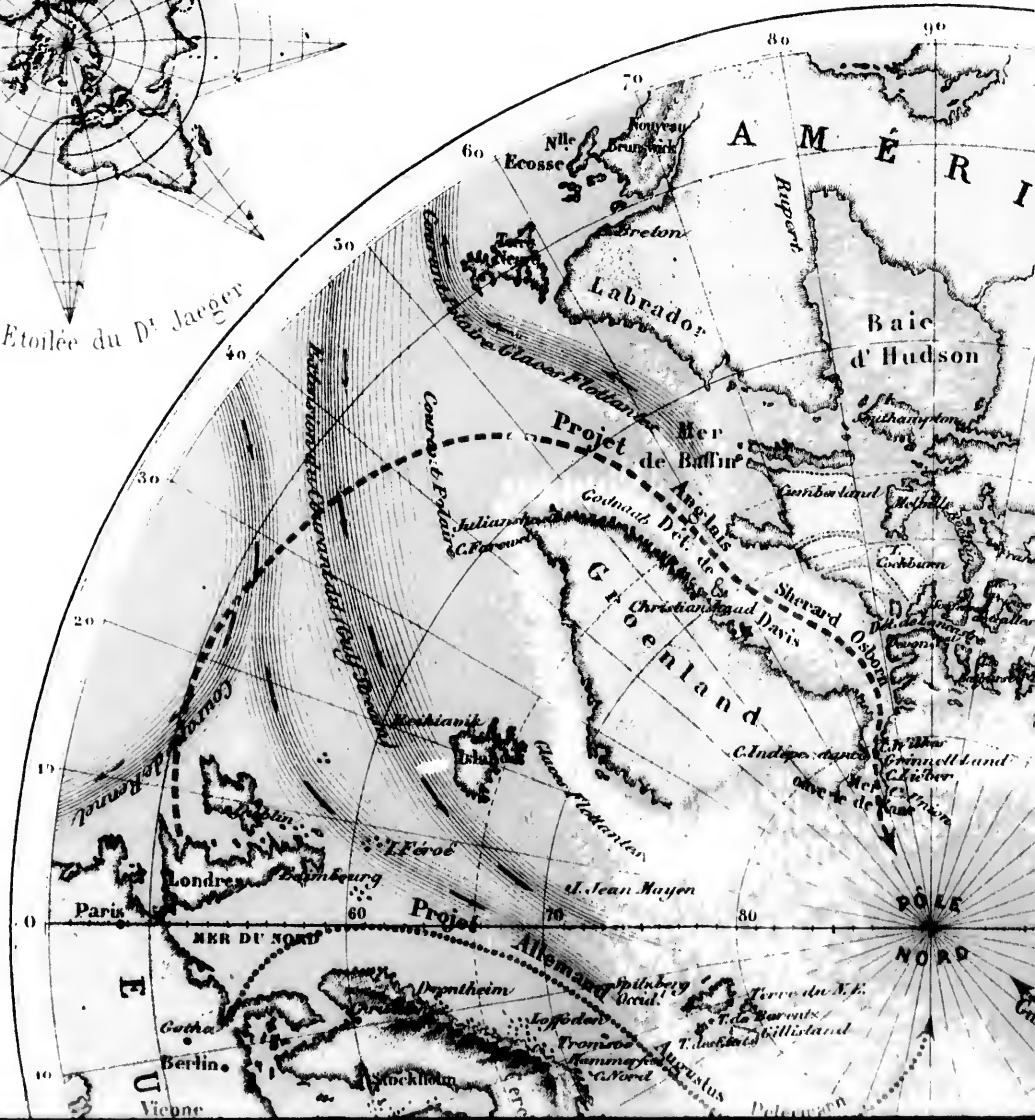


Projection Étoilée du D^r Jacquier

EXPÉDITION FRANÇAISE

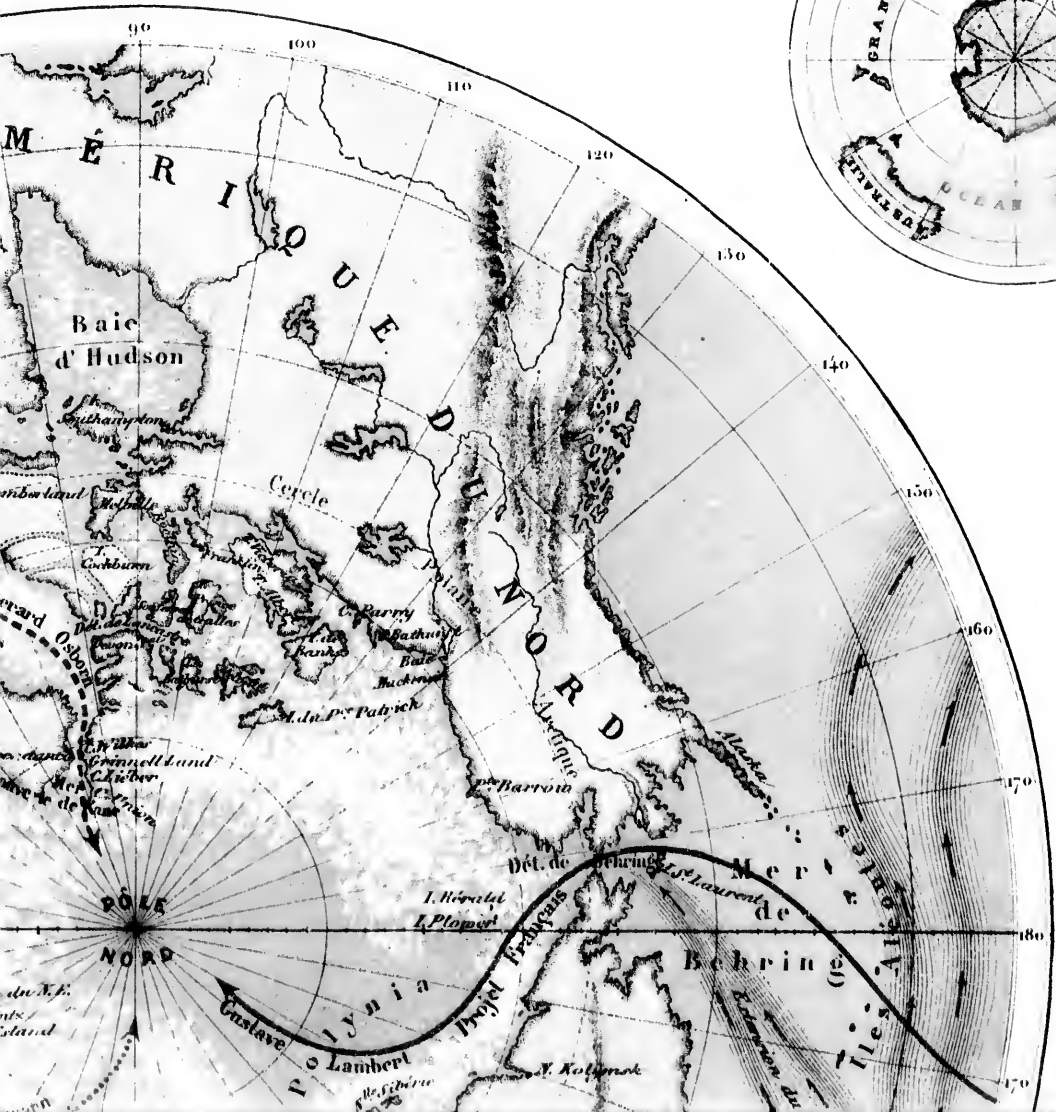
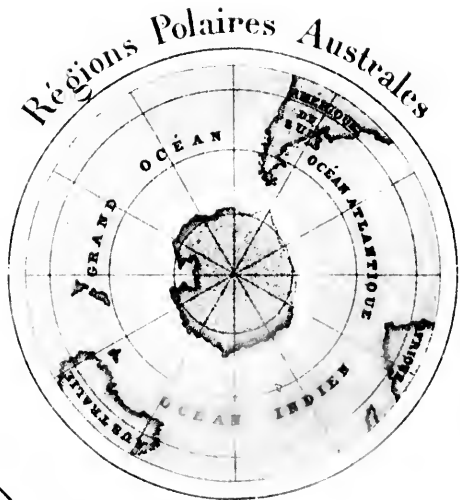
SOUS LE COMMANDEMENT DE M^r
RÉGIONS POLAIRES

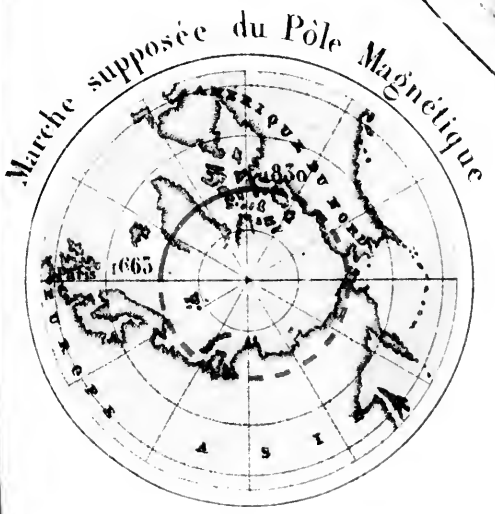
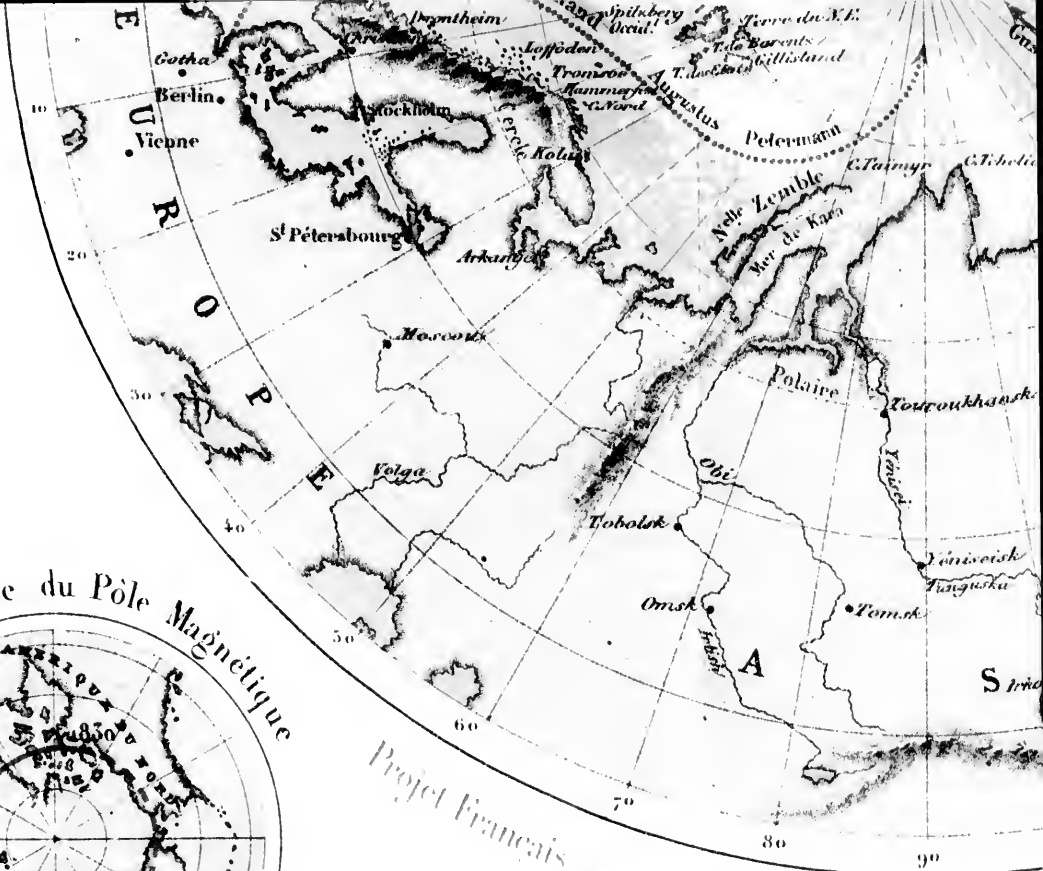
D'APRÈS V. A. MALTE
1867.



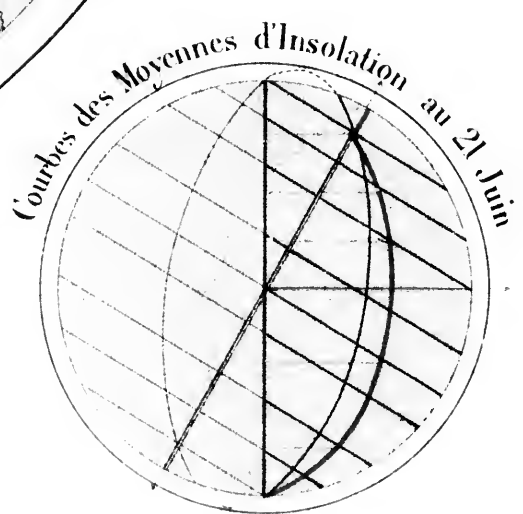
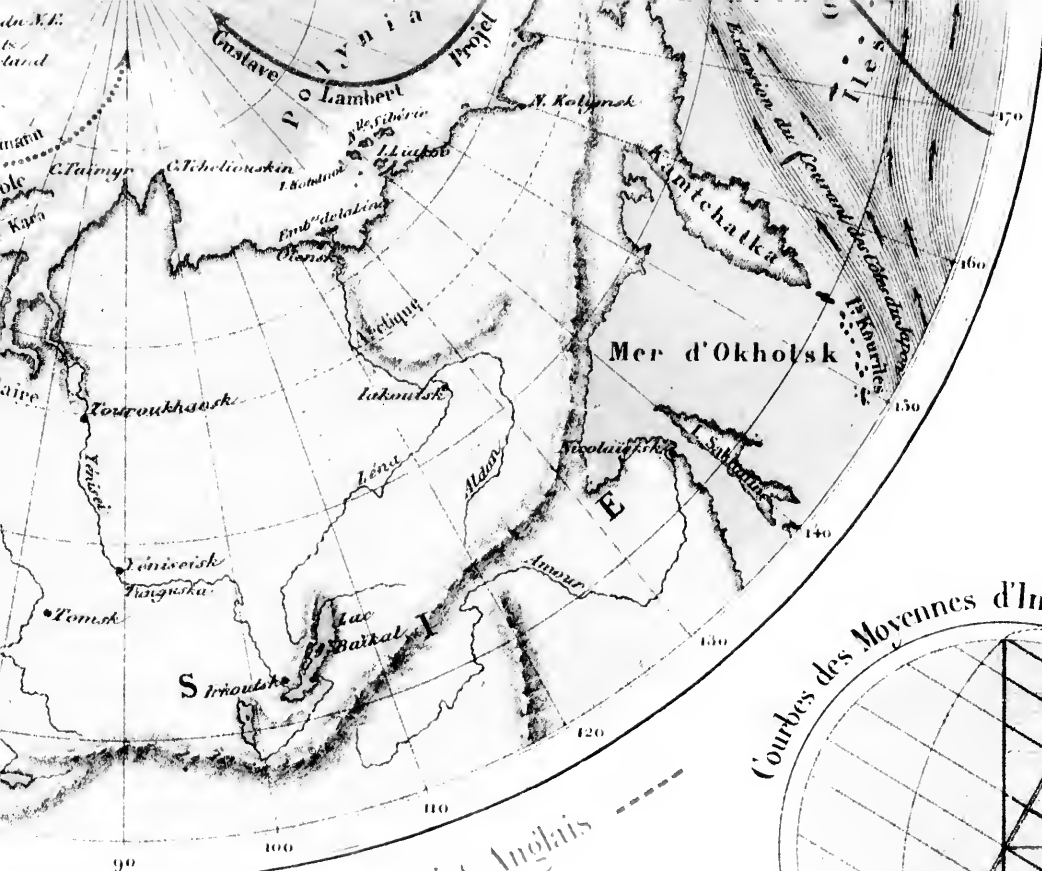
FRANÇAISE AU PÔLE NORD
 ONDEMENT DE M^r. GUSTAVE LAMBERT.
 POLAIRES BORÉALES.

PRÈS V.A. MALTE-BRUN
 1867.





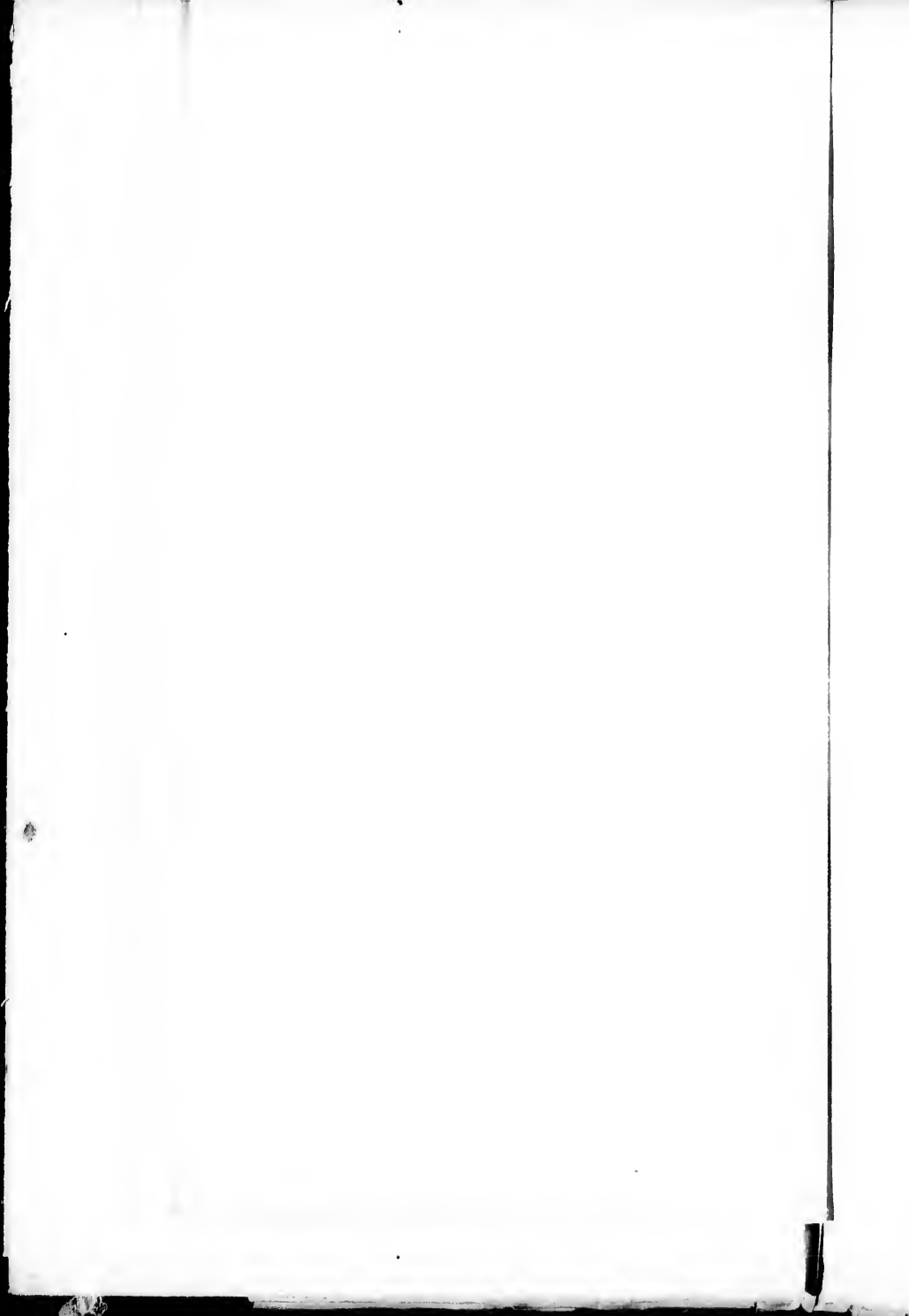
GRAVÉ PAR ERHARD SCHIÈBLE, 12 RUE



Projet Allemand

Projet Anglais -----

SCHIEBLE, 12 RUE DUGUAY-TROUIN, PARIS.



121

5398. — Versailles, Imp, BEAU, rue de l'Orangerie, 36.

